



Madrid, le 9 juillet 2020

**Objet : Bourses de doctorat**

Mesdames, Messieurs les représentants des membres et assesseurs,

Dans le cadre de son programme de coopération technique et de formation pour l'année 2020, le Conseil oléicole international prévoit d'accorder quatre (4) bourses de doctorat à des étudiants provenant des pays membres du COI.

Ces bourses visent à encourager le transfert de technologies, le partage d'informations, d'expériences et de résultats des recherches menées dans le domaine de l'oléiculture et de l'oléotechnie et les activités de normalisation et recherche entre les pays membres.

La durée maximale de la bourse de doctorat sera de quatre (4) ans.

Les sujets des thèses de doctorat devront avoir un lien avec les objectifs de l'Accord international de 2015 sur l'huile d'olive et les olives de table que le COI est chargé d'administrer (<https://www.internationaloliveoil.org/about-ioc/mission-basic-text/>). Les thèses pourront porter notamment sur les aspects suivants :

1. En matière de normalisation et de recherche :
  - Propriétés nutritionnelles des huiles d'olive et des olives de table ;
  - Normalisation en matière d'huiles d'olive et d'olives de table ;
  - Nouvelles méthodes en rapport avec les caractéristiques physico-chimiques et organoleptiques.
2. En matière d'oléiculture, d'oléotechnie et de coopération technique :
  - Identification, conservation et utilisation des ressources génétiques de l'olivier ;
  - Interaction entre l'oléiculture et l'environnement ;
  - L'olivier et le changement climatique.
3. En matière de promotion des produits oléicoles, de diffusion d'information et d'économie oléicole :
  - Analyse du commerce international de l'huile d'olive ;
  - Etude économique sur l'huile d'olive et les olives de table ;
  - Analyse des indicateurs de suivi des marchés des produits oléicoles.



Les bourses seront octroyées en priorité aux candidats qui mènent des travaux de recherche dans le secteur oléicole et/ou sont porteurs de projets en relation avec les objectifs de l'Accord international de 2015 sur l'huile d'olive et les olives de table.

Les candidats devront avoir été acceptés en doctorat dans une université dotée d'un département consacré à l'oléiculture/oléotechnie ou proposant des études oléicoles et/ou des études spécifiques du secteur oléicole.

Les travaux de recherche qui s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration avec diverses institutions, notamment celles du pays d'origine du candidat, sont fortement encouragés.

Comme indiqué ci-dessus, la thèse de doctorat devra porter sur des recherches consacrées à des sujets liés au secteur oléicole et le directeur de thèse devra être un expert dans le domaine oléicole.

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme, de préférence, dans l'un des domaines suivants : chimie, génie chimique, sciences et technologies de l'alimentation, biologie, agronomie ou études oléicoles, économie ou équivalent, et avoir obtenu un Master avec mention, de préférence dans le domaine oléicole.

La priorité sera donnée aux candidats âgés de moins de 40 ans.

Les candidats devront également avoir une bonne connaissance de l'anglais, condition indispensable pour la rédaction des articles scientifiques dans le cadre des études doctorales. Le niveau minimum d'anglais requis est le niveau B1 et il devra être justifié par un certificat.

Le COI prendra en charge les frais d'inscription des étudiants et leur versera une allocation mensuelle (logement et nourriture) ajustée au coût de la vie du pays concerné et s'acquittera des frais de voyage, le cas échéant, au début et à la fin du doctorat.

L'appel à candidatures sera ouvert jusqu'au **2 septembre 2020** (date limite de réception des candidatures au Secrétariat exécutif du COI). Les candidatures doivent être envoyées à [iooc@internationaloliveoil.org](mailto:iooc@internationaloliveoil.org)

Les candidatures devront être accompagnées du formulaire universitaire de préinscription en doctorat dûment complété dans l'une des deux langues de travail du COI (anglais ou français), d'un document officiel présentant le détail du programme d'études de doctorat (le contexte bibliographique, les objectifs, le plan de recherche et la méthodologie suivie) et d'un curriculum vitæ précisant au moins les informations suivantes :

1. Nom complet (prénoms et nom de famille)



2. Adresse complète, en précisant la ville, le code postal et le pays de résidence
3. Numéro de téléphone (de préférence téléphone portable et ligne fixe)
4. Courriel (personnel et professionnel)
5. Numéro d'identification fiscale et numéro de passeport
6. Date de naissance
7. Nationalité
8. Domaine de spécialité
9. Poste actuel : Centre de recherche : entreprise/institution, position, responsabilités, etc.
10. Poste précédent : Expérience dans la recherche : entreprise/institution, positions, responsabilités, etc.
11. Qualifications : diplômes/formations, université/institut, date, etc.
12. Compétences linguistiques

Les candidats devront joindre une photocopie de leur passeport et de leurs justificatifs de diplômes et qualifications de Master.

Les participants devront se consacrer exclusivement au doctorat et ne pourront en aucun cas exercer une autre activité professionnelle durant cette période.

Le Secrétariat exécutif du COI pourra solliciter des informations supplémentaires sur les candidats.

Cette invitation ne suppose aucune obligation de la part du COI de sélectionner les candidats désignés.

Les études commenceront en principe au mois d'octobre 2020, sauf si les conditions sanitaires mondiales exigent un report.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les représentants des membres et assesseurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Abdellatif Ghedira  
Directeur exécutif